



BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE



Objectifs du diplôme

Ce diplôme permet au candidat de s'installer en tant que chef d'entreprise en bénéficiant du statut agricole et des aides à l'installation.

Il permet également de développer et de consolider ses compétences afin de devenir salarié reconnu d'une entreprise équine.

L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE RÉUSSITE !

17 semaines par an
de formation

Formation à distance
sur certains modules

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le CDFAA de la Corrèze sur :
<https://cdfaa-de-la-correze.com>

CDFAA de la Corrèze - Site de Tulle-Naves
Cézarin - 19460 NAVES - 05 55 26 85 34
cfa.tulle-naves@educagri.fr
www.cdfaa-de-la-correze.com



35
semaines
par an en
entreprise

83%
Taux de
satisfaction
75%
Taux de réussite
sur 3 ans



Apprentissage et
handicap
Établissement en
capacité d'accueillir
des publics en
situation de handicap

APPRENTISSAGE



BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE

Diplôme de niveau 4 - Formation en alternance - RNCP14518

Filière cheval

4ème, 3ème
CAPa Palefrenier soigneur
BP Responsable
d'Entreprise Hippique
Animateur d'équitation
BP JEPS Activités équestres
DE JEPS Sports Equestres

Conditions d'admission

Être âgé de 16 à 29 ans.

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou 1 an d'expérience professionnelle dans le milieu équin ou 3 ans dans un autre domaine.

Niveau galop 2 minimum conseillé.

Durée, alternance

Le parcours alterne des périodes de formation (17 semaines en 1ère et en 2ème année, dont certaines en Centre de formation) et des périodes en entreprise.

Le parcours peut être réduit ou allongé selon les profils.



Contenu pédagogique

Unités Capitalisables Générales

UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information.

UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur hippique.

Unités Capitalisables Techniques et Professionnelles

- UCP 1 : Caractériser le fonctionnement de l'entreprise hippique dans la durabilité
 - UCP 2 : Organiser prestations et activités de l'entreprise en lien avec les publics accueillis
 - UCP 3 : Gérer le travail au sein de l'entreprise dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité au travail
 - UCP 4 : Réaliser le suivi administratif et économique de l'entreprise hippique
 - UCP 5 : Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le respect du cadre réglementaire
 - UCP 6 : Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise hippique
- 2 UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi